

LES UNIVERSIÕES

des maires et présidents
d'intercommunalité de Gironde

édition

2017



Association des Maires de Gironde

AMG

DOSSIER INSCRIPTION



Des formations
thématiques



Des diagnostics
personnalisés



Un forum
des initiatives

Mercredi 13 septembre

// 33180 Saint-Estèphe

Salle Polyvalente "Espace Guy Guyonnaud"
Le Bourg

Judi 14 septembre

// 33350

Castillon la Bataille
Mairie - 25, Place du
Maréchal de Turent

Mardi 12 septembre

// 33400 Talence

Salle du Dôme
221, avenue de Thouars

Vendredi 15 septembre

// 33410 Sainte-Croix-du-Mont

Mairie
1 Lotissement le Hameau
du Château de Tastes

8

ATELIERS DE FORMATIONS

Les ateliers sont organisés en deux sessions : l'une le matin, l'autre l'après-midi. Lors de chaque session, 4 thèmes seront abordés simultanément. Il vous appartient donc de **choisir 1 sujet parmi les 4 proposés.**

Les conseillers municipaux peuvent ainsi se répartir entre les différentes thématiques.

Les ateliers vous permettront de faire un point à mi-mandat sur la mise en œuvre des politiques publiques dont vous avez la charge.



Inscrivez-vous en équipe et répartissez-vous les sujets.

8H30 - 11H30 : ATELIERS DU MATIN

Les marges de manœuvre financières qu'il restera aux communes d'ici 2020

Baisses des dotations, suppression de la taxe d'habitation, le paysage financier et fiscal des collectivités a beaucoup évolué durant le mandat. Les élus ont dû redoubler d'ingéniosité pour financer leurs projets.

L'objectif de cet atelier sera de mettre en évidence les marges de manœuvre qu'il reste aux communes et intercommunalités pour réaliser vos projets d'ici 2020.

Finaliser son projet d'urbanisme avant la fin du mandat, est-ce possible ?

Dans les méandres des allers-retours législatifs, les maires ont des difficultés pour faire avancer leur projet d'urbanisme.

Après avoir rapidement déblayé les obligations et contraintes qui vont intervenir entre 2017 et 2020, cet atelier permettra de décrire une stratégie pour concrétiser des projets sur la commune dans un temps relativement court.

La dématérialisation de l'administration et le développement numérique d'ici 2020

La population est de plus en plus en attente d'une administration numérique : paiement en ligne, profil utilisateur... Comment les communes avec leurs faibles moyens peuvent elles prendre le virage du numérique ?

La carrière des agents : dépasser le cadre du mandat

La carrière des agents suit une logique qui est propre à chaque personne. Avant la fin du mandat, il est important de faire le point sur l'évolution de chaque agent, l'application du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP).

Cet atelier sera également l'occasion de clarifier les procédures plus complexes pour le maire : arrêts maladie, discipline...



15H00-18H00 : ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

Les intercommunalités, acteurs des réformes à venir

Tourisme, GEMAPI, eau et assainissement, défense incendie... les intercommunalités vont encore voir leurs compétences évoluer d'ici 2020. La mise en oeuvre de celles-ci diffèrent entre les territoires et n'est pas sans poser des problèmes d'harmonisation (fusion de syndicats, renégociation de contrats, pistes de mutualisation...).

Cet atelier permettra d'évoquer des méthodes de travail pour engager la réflexion sur ces différentes compétences de la manière la plus efficace.

Environnement et énergie : des défis impératifs à court terme

Entre nouvelles normes collectives et initiatives individuelles, les communes se sont lancées depuis quelques années dans le chantier énergétique. Pour autant, il reste beaucoup à faire pour que l'impact sur l'environnement et sur la population soit plus tangible.

L'atelier permettra de balayer les obligations qui incomberont aux communes dans les années qui viennent mais également les possibilités qui s'offrent à elles pour relever le défi énergétique

L'Etat civil : le développement des missions communales

Depuis quelques mois, de nombreux bouleversements touchent les services d'état civil : fin des CNI, PACS, procédure de changement de nom, nouvelles demandes en matière funéraire... Il semble que la tendance soit à confier aux communes de plus en plus de compétences en la matière.

Comment mettre en place toutes ces procédures et garantir la fiabilité juridique de ce service public ?

Communiquer d'ici la fin du mandat

La réglementation devient davantage rigide en matière de communication au public sur la gestion municipale.

Quelques mois avant la fin des mandats et/ou pendant la campagne électorale, les maires voient se multiplier des articles ou site internet qui « jugent » la gestion municipale à travers un certain nombre de données financières.

Plutôt que de subir cette communication, il convient de l'anticiper et de la préparer dès la mi-mandat.

3

DIAGNOSTICS INDIVIDUELS

Souvent les formations ne sont pas adaptées pour vous exprimer librement et évoquer vos situations personnelles. L'AMG vous propose de bénéficier de diagnostics individuels avec des experts pour faire le point sur des situations bloquantes dans votre commune, pour trouver des solutions et bénéficier de conseils personnalisés.



Ces diagnostics sont organisés sur rendez-vous en amont des universités.

Remobiliser son équipe municipale autour d'un projet à mi-mandat

La dynamique de l'équipe municipale qui suit les élections s'essouffle souvent au bout de quelques années. Le maire doit veiller à assurer la cohésion de groupe avec ses élus mais aussi il doit remobiliser ses troupes pour qu'ils s'investissent dans les projets sur lesquels l'équipe s'est engagée. Dans ce contexte, un expert sera à votre disposition pour faire le point sur vos difficultés en matière de management d'équipe, de conduite du changement.

Evacuer son stress et supporter la fatigue

La fonction d'élu provoque un stress et une fatigue rarement reconnus : arbitrages difficiles à faire, lourdeurs de l'administration, absence de reconnaissance de la part de certains administrés voire carrément des situations d'agression. Comment faire face à ces situations et aborder votre mandat avec plus de sérénité.

Se mettre aux réseaux sociaux : par quel bout commencer ?

De nombreux élus n'ont pas encore sauté le pas et ne sont pas sur les réseaux sociaux. Certains y sont mais ne s'y retrouvent pas. Un expert vous proposera de faire le point sur ce que vous attendez des réseaux sociaux et ce qui vous inquiète. Il initiera avec vous une stratégie de communication adaptée à vos objectifs et vos moyens.



FORUM DES INITIATIVES

Entre 11h30 et 15h00, le forum des initiatives permettra aux participants de découvrir des solutions innovantes, des idées originales, des outils efficaces pouvant être utilisés et mis en œuvre dans vos territoires.

Un buffet pourra également vous permettre de déjeuner durant cette plage horaire.

Une **plateforme d'assistance** à la gestion de l'espace public.

Un **bloc-notes numérique** pour organiser vos permanences, vos rdv, répartir les tâches au sein de votre équipe, suivre les demandes des administrés.

Un outil pour réaliser des **simulations financières et prospectives** en intégrant vos projets dans votre budget.

Des témoignages pour réaliser des **actions internationales** à l'échelle de la commune.

Des **revues pédagogiques** et citoyennes pour les élèves d'école primaire.

Des outils pour **gérer le foncier** et réaliser vos projets.

Des exemples d'action pour **endiguer le chômage** sur votre territoire.

...

Autant d'initiatives qui vous seront présentées pour vous apporter des solutions dans vos communes et EPCI.



En partenariat avec le Collège Ostéopathe de Bordeaux, l'AMG vous proposera toute la journée un bilan ostéopathe personnalisé de manière à mieux gérer le stress et la pression.



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Nom

Prénom

Commune/Intercommunalité

Fonction

Tel:

Mail:

Inscription aux ateliers

Placez des croix en face des ateliers et dates retenus.

Un seul atelier par demi-journée: les ateliers ont lieu simultanément.

	12 septembre TALENCE	13 septembre SAINT- ESTÈPHE	14 septembre CASTILLON LA BATAILLE	15 Septembre SAINTE CROIX DU MONT
Matinée 8h30-11h30				
Les marges de manoeuvre financières				
Finaliser son projet d'urbanisme				
La dématérialisation				
La carrière des agents				
Après-midi 15h - 18h				
Les intercommunalités, acteurs des réformes à venir				
Environnement et énergie				
L'état civil				
Communiquer d'ici la fin du mandat				

Dupliquez ce bulletin autant que de personnes à inscrire



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Réservation des diagnostics particuliers

Inscrivez le créneau horaire désiré en face du diagnostic et de la date souhaitée.

Créneaux : 9h à 10h / 10h à 11h / 14h à 15h / 15h à 16h / 16h à 17h / 17h à 18h

	12 septembre TALENCE	13 septembre SAINT-ESTÈPHE	14 septembre CASTILLON LA BATAILLE	15 Septembre SAINTE CROIX DU MONT
Remobiliser son équipe municipale				
Évacuer son stress, supporter la fatigue				
Se mettre aux réseaux sociaux				

TARIFS

Participant/coll.	Montant/jour/pers.
1	60 €
2 à 5	30 €
+ de 5	15 €

RÈGLEMENT

par la mairie

par l'EPCI

Droit Individuel à la Formation (DIF)
personnel

25€ repas/personne

par la mairie

par l'EPCI

personnel

**Veillez nous retourner le bulletin
complété à**

**Association des Maires de Gironde
25 rue du Cardinal Richaud
33070 Bordeaux**

ou sur contact@amg33.fr



Association des Maires de Gironde

AMG



BULLETIN D'INSCRIPTION À PLUSIEURS

Veillez nous indiquer les noms des participants et choisir dans la liste déroulante le ou les ateliers, les diagnostics personnalités auxquels il souhaite participer, ainsi que la présence au déjeuner.

1

Nom:

Prénom:

Commune/Intercommunalité :

Fonction :

Tel:

Mail:

OUI NON

Date

Je déjeunerai sur place

ATELIERS

8h30-11h30

15h-18h

DIAGNOSTIC

Créneaux

Réglement

Formation

Déjeuner

2

Nom:

Prénom:

Commune/Intercommunalité :

Fonction :

Tel:

Mail:

OUI NON

Date

Je déjeunerai sur place

ATELIERS

8h30-11h30

15h-18h

DIAGNOSTIC

Créneaux

Réglement

Formation

Déjeuner

3

Nom:

Prénom:

Commune/Intercommunalité :

Fonction :

Tel:

Mail:

OUI NON

Date

Je déjeunerai sur place

ATELIERS

8h30-11h30

15h-18h

DIAGNOSTIC

Créneaux

Réglement

Formation

Déjeuner

Dupliquez ce bulletin autant que de personnes à inscrire



BULLETIN D'INSCRIPTION À PLUSIEURS

4

Nom: _____ Prénom: _____
 Commune/Intercommunalité : _____
 Fonction : _____
 Tel: _____ Mail: _____

Date OUI NON
 Je déjeunerai sur place

ATELIERS	DIAGNOSTIC
8h30-11h30 15h-18h	Créneaux

Réglement Formation _____ Déjeuner _____

5

Nom: _____ Prénom: _____
 Commune/Intercommunalité : _____
 Fonction : _____
 Tel: _____ Mail: _____

Date OUI NON
 Je déjeunerai sur place

ATELIERS	DIAGNOSTIC
8h30-11h30 15h-18h	Créneaux

Réglement Formation _____ Déjeuner _____

TARIFS

Participant/collectivité	Montant/journée/personne
1	60 €
2 à 5	30 €
+ de 5	15 €



Veillez nous retourner le bulletin complété à



Association des Maires de Gironde
 25 rue du Cardinal Richaud
 33070 Bordeaux

ou sur contact@amg33.fr